

Communiqué

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

Mesures d'optimisation au sein de l'Armée suisse

30.06.2008 - Les travaux de maintenance des véhicules à roues courants de l'armée seront confiés avec effet immédiat à une entreprise extérieure. Un budget d'environ sept millions de francs a été prévu en 2008 pour cette externalisation. Les capacités libérées seront engagées pour la maintenance des véhicules blindés. Les prestations logistiques en faveur de la troupe sont ainsi assurées pour 2008. Seules des réductions au niveau de la disponibilité de base de l'armée et, partant, des mandats de prestation permettront d'atténuer la situation pour les années à venir. D'autres projets de coopération avec l'économie existent.

Les mesures d'optimisation ordonnées en octobre 2007 par la direction du DDPS visent à rétablir, à court, à moyen et à long termes, un certain équilibre entre les tâches et les ressources de l'armée. L'Armée XXI ayant été planifiée avec un budget de 4,3 milliards de francs, elle ne dispose aujourd'hui que de 3,7 milliards de francs. Les missions et les exigences sont toutefois restées les mêmes et l'entretien des systèmes modernes est coûteux. L'armée doit par conséquent s'adapter et faire des économies.

Comme nous l'avions communiqué fin mars 2008, les standards ont baissé au niveau des prestations pour l'infrastructure (travaux de nettoyage, entretien des aménagements extérieurs, travaux d'élimination, etc.). Depuis avril 2008, les tâches des exploitants sont aussi assumées par des militaires. Quelque 3025 militaires sont actuellement prévus à cet effet. Leur nombre atteindra jusqu'à 4350 en 2009 et en 2010.

Le commandement de l'armée a décidé le 11 juin 2008 d'externaliser avec effet immédiat les travaux de maintenance pour les véhicules courants. Un budget de quelque sept millions de francs a été accordé pour financer ces mandats. Les coûts seront compensés à l'intérieur du DDPS. Cette mesure d'urgence a permis de libérer 35 contingents d'emplois dans toute la Suisse en faveur de la maintenance de chars de grenadiers à roues et de véhicules d'exploration. La reconversion et le transfert de mécaniciens a pour but d'augmenter la part des systèmes disponibles afin de pouvoir mettre les véhicules nécessaires à la disposition des troupes pendant l'année en cours.

Le commandement de l'armée a chargé la Base logistique de l'armée (BLA) de poursuivre la planification des achats de prestations à moyen terme dans les domaines des transports de marchandises et de la maintenance de véhicules à roues, de remorques et de superstructures interchangeables. Cela impliquerait la mise à disposition d'un budget annuel de 10 millions de francs (transports des marchandises) et de 24 millions de francs (maintenance). L'externalisation de ces prestations compenserait respectivement environ 50 et 115 emplois.

Par ailleurs, on a évalué quelles prestations non déterminantes pour la sécurité pourraient être confiées au secteur privé à moyen terme. Ce projet est placé sous la responsabilité d'armasuisse Immobilier. Ce projet prévoit de transférer les prestations du domaine de l'infrastructure à des partenaires civils, et ceci de manière progressive à partir du 1er janvier 2009. Le but est de combler les lacunes de capacité actuelles de la BLA en collaborant avec



des partenaires appropriés du secteur privé et de décharger les troupes engagées dans l'intervalle.

Une première analyse du potentiel concernant des coopérations à long terme avec le secteur privé a été effectuée dans le cadre des mesures d'optimisation. Les secteurs examinés étaient l'informatique, l'immobilier ainsi que le matériel et les systèmes. Cette analyse a révélé un potentiel de coopération important dans le domaine de la Défense. La plus grande partie de la maintenance, de l'exploitation de l'infrastructure et de l'exploitation des moyens informatiques présentent en effet les conditions idéales pour une externalisation au secteur privé.

D'autres possibilités de réduction des coûts sont examinées au niveau de la disponibilité de base, à savoir dans l'instruction quotidienne dans les écoles et les cours de répétition. Des mesures concrètes pour la mise en œuvre à court et à moyen termes sont en cours de préparation. Les économies visées permettront de stabiliser les frais d'exploitation en croissance permanente. A cet égard, le chef de l'Armée a donné l'ordre de réaliser dès cette année des économies de 10% dans les domaines de la consommation en munitions et des kilomètres de voyage.

A l'avenir, tous les bataillons / groupes et états-majors des Grandes Unités doivent disposer d'un catalogue des tâches détaillé ainsi que des directives d'instruction rigoureuses qui en découlent. Chaque formation doit se concentrer dans l'instruction sur les capacités qui lui sont conférées en priorité dans le cadre des engagements. Il s'agit avant tout de garantir aussi à l'avenir l'accomplissement des missions dans leur globalité comme cela a déjà été le cas pendant les dernières quatre années et demie dans le cadre de l'Armée XXI.

Renseignements: Philippe Zahno communication de la Défense 031 324 52 17